



OFB
OFFICE FRANÇAIS
DE LA BIODIVERSITÉ

Un nouvel établissement public engagé dans les territoires



**Pays de
la Loire**

Un nouvel établissement public de l'État pour protéger et reconquérir la biodiversité

L'Office français de la biodiversité (OFB) a été créé au 1^{er} janvier 2020* pour relever le défi de la protection et de la restauration de la biodiversité de l'Hexagone et des outre-mer. L'établissement public est placé sous la tutelle du ministère de la Transition écologique et solidaire et du ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation.

5 missions complémentaires

- la connaissance, la recherche et l'expertise sur les espèces, les milieux et leurs usages,
- la police de l'environnement et la police sanitaire de la faune sauvage,
- l'appui à la mise en œuvre des politiques publiques,
- la gestion et l'appui aux gestionnaires d'espaces naturels,
- l'appui aux acteurs et la mobilisation de la société.



Préserver la biodiversité, c'est aussi nous préserver

La biodiversité est le tissu vivant de la planète, la somme des interactions qui s'établissent entre les espèces et les milieux. Indispensable aux sociétés humaines, elle fournit l'oxygène de l'air, l'alimentation, l'eau, l'énergie, la fertilité des sols, de nombreux matériaux et médicaments.

Mais cette biodiversité est en péril. Les extinctions d'espèces s'accroissent sous la pression des activités humaines : destruction et fragmentation des milieux naturels, pollutions, surexploitation des ressources naturelles, introduction d'espèces exotiques envahissantes, auxquelles s'ajoutent les dérèglements climatiques.

Les forces de l'OFB

- 2 800 agents (dont 1 900 dans les entités territoriales dans l'Hexagone et les outre-mer),
- Des directions nationales et régionales et leurs services territoriaux, aux actions complémentaires et fortement imbriquées, implantées dans l'hexagone et les outre-mer,
- 9 parcs naturels marins,
- 1 sanctuaire de mammifères marins,
- 26 réserves naturelles.

* Loi n°2019-773 du 24 juillet 2019

Agir au plus près des territoires

L'Office et ses agents présents partout en France

Grâce à ses 1 900 agents de terrain, l'OFB appréhende les enjeux locaux, porte les politiques de l'eau et de la biodiversité au plus près des acteurs et des citoyens et enrichit son action par les apports des territoires, sources d'innovation.

Chaque région de l'Hexagone dispose d'une direction régionale, à l'exception de la direction interrégionale Provence-Alpes-Côte-d'Azur (PACA) et Corse. Les outre-mer ont une direction dédiée avec, pour chaque bassin ultramarin, des délégués territoriaux. Ces directions constituent les échelons de la coordination des missions de l'OFB dans les territoires, missions qui se caractérisent par des actions de proximité et des partenariats indispensables pour que la préservation et la reconquête de la biodiversité soient l'affaire de tous.

Au cœur des territoires, les services départementaux mettent en œuvre les missions de l'OFB, en particulier en matière de police de l'environnement et de connaissance. Ils représentent l'Office dans les départements et font remonter les besoins au bon niveau, afin que les meilleures réponses soient apportées par l'établissement.

En mer et sur le littoral, cette action de proximité est complétée par celles des délégations de façade maritime et des parcs naturels marins (PNM), dans le respect de la gouvernance locale exercée par les conseils de gestion des PNM et des compétences des services de l'État.



Les PNM sont des outils de protection de l'État créés pour répondre aux enjeux du milieu marin. Chaque parc a ses propres orientations de gestion, traduisant ses enjeux locaux. Ils poursuivent trois objectifs : la connaissance du milieu marin, sa protection (contrôle et sensibilisation des usagers), et le développement durable des activités maritimes économiques (pêche, extraction, énergies renouvelables...) et de loisir (plaisance, pêche, plongée, sport de glisse...).

Les principales missions des délégations de façade reposent sur la mise en œuvre, à l'échelle de la façade maritime, des différentes politiques publiques de protection et de gestion du milieu marin et de reconquête de la biodiversité. Par exemple :

- mobiliser la connaissance et être opérateur ou animateur de certains sites Natura 2000 en mer,
- mobiliser des financements et contribuer aux projets nationaux qui engagent les acteurs maritimes et les citoyens dans la protection et de la restauration de la biodiversité en mer.

Quel est le rôle des inspecteurs de l'environnement ?

Police de l'environnement et police sanitaire

Les 1 800 inspecteurs de l'environnement veillent au respect de la réglementation et luttent contre les atteintes à l'environnement. Leurs missions de police (administrative ou judiciaire) portent sur les milieux et les ressources (prélèvements d'eau, pollutions, atteintes aux zones humides, cours d'eau, habitats marins...), les espèces (protection des espèces à enjeux, lutte contre les trafics d'espèces et les espèces exotiques envahissantes), la chasse (contre-braconnage, sécurité à la chasse)... Ils sont également compétents en matière de police sanitaire relative à la faune sauvage (influenza aviaire, peste porcine africaine...).



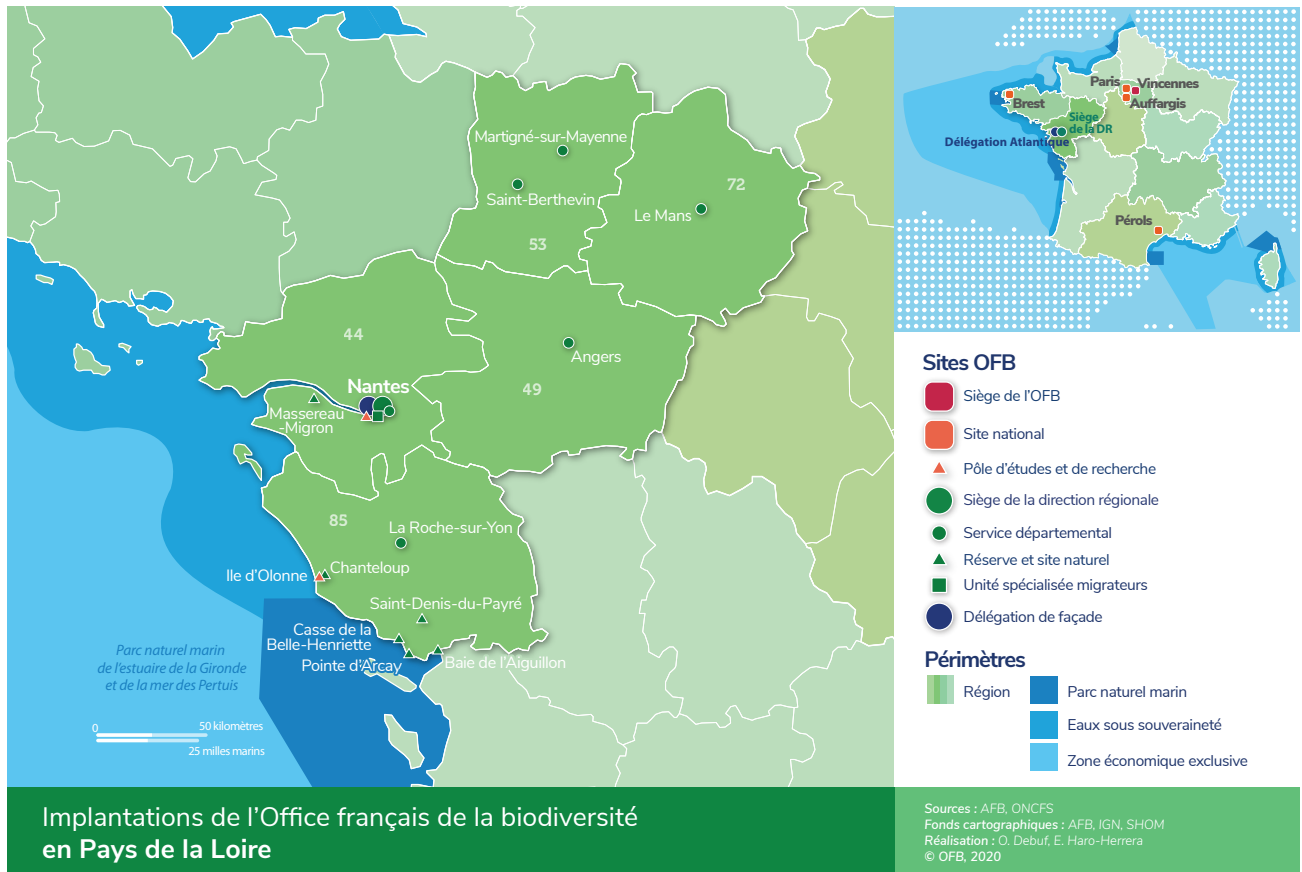
Connaissance : les missions des services départementaux

Les services départementaux contribuent fortement aux missions de connaissance de l'OFB. Dans le cadre de programmes nationaux, ils sont mobilisés pour :

- produire des données environnementales issues de l'observation de terrain (suivi d'espèces ou de milieux),
- participer à des protocoles de recherche, qu'ils contribuent à tester et, par leur connaissance du territoire et des acteurs, à améliorer (évaluation de la qualité écologique des milieux via des bioindicateurs, suivi des espèces grâce à l'ADN environnemental...).

Ils sont par ailleurs amenés à participer à des travaux scientifiques et techniques sur des enjeux locaux, par exemple dans le cadre de plans d'action pour la protection d'espèces menacées.

Cette contribution importante aux missions de connaissance de l'OFB s'appuie sur les compétences techniques des inspecteurs de l'environnement et sur un maillage du territoire qui est une vraie richesse pour l'établissement.



L'OFB en Pays de la Loire

Nos implantations

En Pays de la Loire, l'Office français de la biodiversité comprend 110 agents répartis dans différents services :

- la direction régionale composée de trois services techniques (police, connaissance, appui aux acteurs et mobilisation des territoires) et d'une mission communication,
- les services départementaux avec 90 inspecteurs de l'environnement assermentés répartis sur 5 départements : Loire-Atlantique (44), Maine-et-Loire (49), Mayenne (53), Sarthe (72) et Vendée (85),
- l'unité spécialisée migrateurs chargée de préserver les poissons migrateurs et qui participe aux programmes de restauration de la continuité écologique et des habitats,
- la délégation de façade Atlantique couvre la façade maritime qui s'étend de la baie du Mont-Saint-Michel à la frontière espagnole. Elle participe aux politiques publiques dédiées à la protection de la mer et apporte un appui sur les sites Natura 2000,

- le Parc naturel marin de l'estuaire de la Gironde et de la mer des Pertuis (6 500 km²) qui s'étend notamment sur la moitié sud des côtes vendéennes, son siège est à Marennnes (17),
- six espaces naturels protégés en gestion ou co-gestion :
 - les réserves naturelles nationales de la Baie de l'Aiguillon (4 900 ha), de la Casse de la Belle-Henriette (337 ha), et de Saint-Denis-du-Payré (207 ha) ;
 - les réserves de chasse et de faune sauvage de Chanteloup (38 ha), du Massereau-Migron (700 ha) et de la pointe d'Arçay (370 ha).

La région Pays de la Loire accueille également deux pôles d'études et de recherche de l'OFB qui travaillent à l'échelle nationale sur le suivi d'espèces particulières :

- à l'Île d'Olonne (Vendée) sur les limicoles côtiers,
- à Nantes (Loire-Atlantique) sur les oiseaux migrateurs, les lagomorphes et les espèces exotiques envahissantes.

En Pays de la Loire, l'OFB c'est aussi

À Nantes, l'antenne du Conservatoire botanique national de Brest (établissement coordonné).

La future Agence régionale de la biodiversité (ARB).

La région des Pays de la Loire a été la première à définir une Stratégie Régionale Biodiversité à laquelle participe l'OFB. Pour démultiplier les synergies en faveur de la protection de la biodiversité, l'OFB et la Région participent actuellement à la création de l'Agence régionale de la biodiversité Pays de la Loire, en partenariat avec l'Agence de l'eau Loire-Bretagne et les services de l'État.

L'établissement public du Marais Poitevin (établissement rattaché).

Les enjeux de la biodiversité

Une biodiversité forte...

Le bocage, les marais poitevin et breton, la Loire et son estuaire, la façade littorale, les grandes zones humides (la Brière, le lac de Grand-Lieu, les Basses Vallées Angevines, la baie de l'Aiguillon...) abritent une grande diversité d'espèces animales et végétales, aussi bien terrestres, aquatiques que marines.

Pour préserver ces écosystèmes, de nombreux sites sont protégés par des acteurs travaillant en synergie : parcs naturels régionaux, parc naturel marin, espaces naturels sensibles, réserves naturelles, sites du Conservatoire du littoral...

Des espèces emblématiques de la région font l'objet de programmes de protection et de restauration comme la loutre, le castor, le râle des genêts, l'outarde canepetière, le phragmite aquatique, le sonneur à ventre jaune, les chiroptères, la barge à queue noire, l'anguille ou le saumon.

L'OFB suit de nombreuses espèces grâce aux comptages ou baguages d'oiseaux (oiseaux d'eau, colombidés, bécasses, bécassines, ...) aux protocoles de suivi de la faune (petits carnivores, castors, loutres) ou aux pêches électriques en milieu aquatique.

Les faciès rocheux, sableux ou vaseux du littoral ligérien bordent une façade maritime à la biodiversité remarquable : des récifs d'hermelles, des vasières, des prés salés, des zostères et des nurseries de poissons plats directement liés à la proximité de la Loire et des fleuves côtiers vendéens. Plus au large, se présentent des canyons à coraux froids. Parmi les espèces patrimoniales qui se concentrent dans le milieu marin on trouve de nombreuses espèces d'oiseaux et mammifères marins, requins et raies, poissons amphihalins et tortues marines.



... mais fragile

L'ensemble de ces milieux et de ces espèces sont fragilisés par les activités humaines, l'urbanisation, le réchauffement climatique ou encore les espèces exotiques envahissantes.

Les inspecteurs de l'environnement de l'OFB assurent la préservation de l'eau et de la biodiversité en luttant contre les atteintes aux milieux (pollution, feux, déchets, véhicules motorisés...) et aux espèces (trafic, destruction d'espèces protégées...).

L'OFB en tant qu'expert technique intervient lors de travaux d'aménagement ou de restauration afin de limiter les impacts sur les écosystèmes et les espèces.

La qualité de l'eau, une priorité forte

Restaurer la qualité écologique des milieux aquatiques et marins, ainsi que maintenir la qualité de l'eau sont au cœur des priorités en Pays de la Loire. L'OFB veille à l'application du Schéma directeur d'aménagement de gestion des eaux du bassin Loire-Bretagne et à la mise

en œuvre du programme de mesures correspondantes. Il inscrit également son action dans les différents documents de cadrage régionaux sur l'eau.

L'OFB apporte un appui technique aux projets de restauration sur la morphologie des cours d'eau, la continuité écologique ou les zones humides.

Les enjeux principaux sont la lutte contre les pollutions diffuses par les phytosanitaires et les nitrates, la protection des zones humides, le contrôle des travaux sur cours d'eau et les mesures de la séquence « Éviter-Réduire-Compenser » dans le domaine de l'eau et des espèces protégées.

Chiffres clés en région Pays de la Loire

- 250 km de Loire dont 75 km inscrits au patrimoine mondial de l'Unesco.
- 450 km de littoral.
- 160 000 km de haies bocagères.
- 7% du territoire en zones humides.

Direction régionale Pays de la Loire

Parc d'affaires La Rivière - 8, boulevard Albert Einstein
Bâtiment B - La rivière CS 42355 - 44323 Nantes
Tél. : 02 51 25 07 82
dr.pays-de-la-loire@ofb.gouv.fr
www.ofb.gouv.fr/pays-de-la-loire

Service départemental de la Loire-Atlantique
sd44@ofb.gouv.fr

Service départemental du Maine-et-Loire
sd49@ofb.gouv.fr

Service départemental de la Mayenne
sd53@ofb.gouv.fr

Service départemental de la Sarthe
sd72@ofb.gouv.fr

Service départemental de la Vendée
sd85@ofb.gouv.fr

Réserve naturelle nationale de la Baie de l'Aiguillon
Réserve de chasse et de faune sauvage
de la pointe d'Arçay
Ferme de la Prée Mizottière
85450 Sainte-Radegonde-des-Noyers
Tél. : 02 51 56 90 01

Réserve de chasse et de faune sauvage
du Massereau-Migron
Les Champs neufs - 44320 Frossay
Tél. : 02 51 25 07 82

Délégation de façade Atlantique
Les Dorides - 1, rue Eugène Varlin - 44000 Nantes
Tél. : 02 40 13 49 05

Pôle d'études et de recherche

Parc d'affaires La Rivière - 8, boulevard Albert Einstein
Bâtiment B - La rivière CS 42355 - 44323 Nantes

Pôle d'études et de recherche Réserve de chasse et de faune sauvage de Chanteloup

Réserve de Chanteloup - 85340 L'Île-d'Olonne
Tél. : 02 51 95 87 25



Parc naturel marin de l'estuaire de la Gironde et de la mer des Pertuis

Hôtel des impôts - 3, rue Robert Etchebarne - 17320 Marennes
Tél. : 05 46 36 70 51
www.parc-marin-gironde-pertuis.fr



OFB
OFFICE FRANÇAIS
DE LA BIODIVERSITÉ

Office français de la biodiversité

Siège social
12, cours Lumière
94300 Vincennes

www.ofb.gouv.fr



@OFBiodiversite



@OFBiodiversite



@OFBiodiversite



@linkedInOFB



@OFBiodiversite



@OFBiodiversite